



Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410.A1)

Programme d'études techniques

Secteur 17 – Transport

Enseignement collégial

(Version 2021)



Coordination et rédaction

[Direction des programmes de formation collégiale](#)

[Direction générale des affaires collégiales](#)

[Secteur du développement et du soutien aux réseaux](#)

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

[education.gouv.qc.ca.](http://education.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-89838-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Les programmes d'études collégiales | 2 |
| Visées de la formation collégiale..... | 3 |
| Compétences communes de la formation collégiale | 3 |
| Mise en œuvre des programmes d'études collégiales..... | 4 |
| Le programme d'études <i>Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410.A1)</i>..... | 5 |
| Les buts du programme d'études..... | 6 |
| Formation spécifique..... | 6 |
| Intentions éducatives | 6 |
| Formation générale commune et propre | 7 |
| Formation générale complémentaire..... | 12 |
| La finalité du programme d'études..... | 13 |
| Les objectifs..... | 14 |
| Liste des énoncés de compétence..... | 14 |
| Matrice des compétences | 16 |
| Formation spécifique..... | 18 |
| Formation générale commune et propre | 57 |
| Formation générale complémentaire..... | 81 |
| Renseignements complémentaires | 97 |
| Glossaire relatif aux programmes d'études techniques | 97 |
| Lexique de la composante de la formation spécifique | 99 |
| Harmonisation..... | 101 |
| Risques en matière de santé et de sécurité du travail | 102 |

410.A1

Gestion des opérations et de la chaîne logistique

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 87 ½ unités

Durée totale : 2 445 heures d'enseignement

Formation générale : 660 heures d'enseignement

Formation spécifique : 1785 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Les programmes d'études collégiales

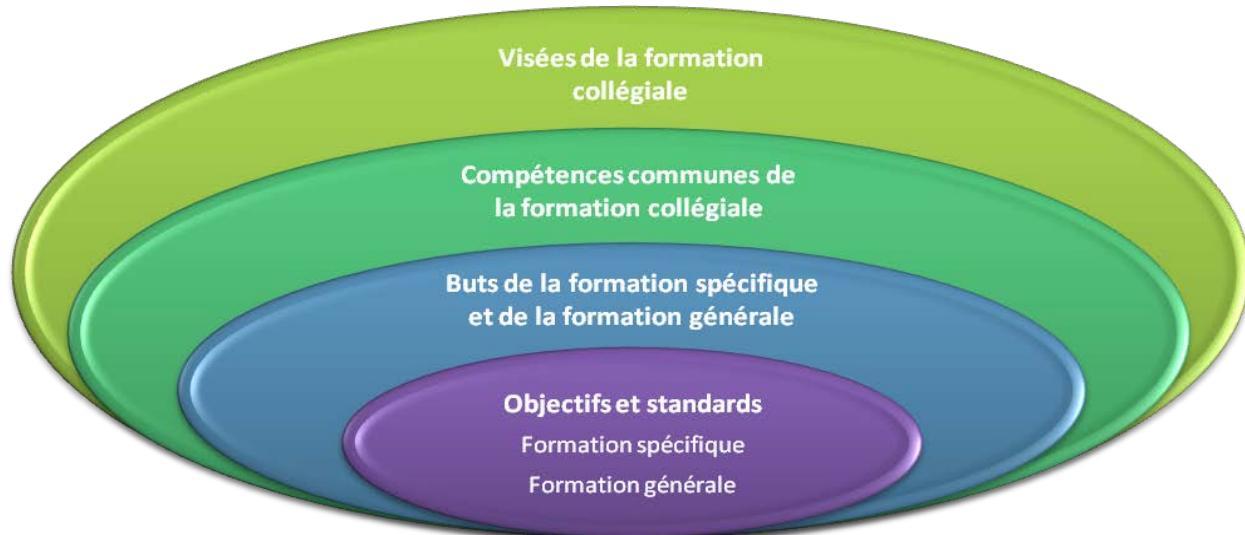
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410.A1)*

Le programme d'études *Gestion des opérations et de la chaîne logistique* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

- Le programme *Gestion des opérations et de la chaîne logistique* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.
- La formation spécifique totalise 61 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Gestion des opérations et de la chaîne logistique* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Gestion des opérations et de la chaîne logistique*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer l'autonomie professionnelle;
- développer l'exercice de son jugement;
- développer la capacité de réagir aux imprévus, de prendre rapidement des décisions et de gérer son stress;
- développer le souci de travailler dans une perspective de développement durable;
- développer le souci de s'adapter aux changements technologiques et organisationnels.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Gestion des opérations et de la chaîne logistique* prépare à l'exercice de la profession de technicienne et de technicien de la logistique.

Les techniciennes et techniciens de la logistique sont appelés à effectuer des tâches liées à la gestion du mouvement des marchandises et des personnes ainsi que des informations afférentes à ce mouvement.

Ils peuvent établir et attribuer les horaires et les itinéraires, planifier les déplacements et assurer la traçabilité des marchandises ou le suivi des personnes. Ils peuvent également établir et améliorer de façon continue les pratiques de travail. Par ces activités, ils entretiennent des relations avec les fournisseurs et les clients. Ils ont par ailleurs à faire preuve de conscience environnementale dans le choix de leurs équipements et dans la façon de réaliser leurs opérations.

Ils peuvent planifier, coordonner et superviser l'achat, la réception, la distribution, le transport local, national et international et le dédouanement des marchandises, la manutention, la gestion et l'entreposage des stocks ainsi que la gestion des tâches du personnel.

Leur travail consiste également à préparer, à remplir et à signer des documents, à consigner des données et à effectuer les suivis en fonction notamment des lois et règlements ainsi que des accords économiques internationaux.

Ces techniciennes et techniciens ont à résoudre fréquemment des problèmes et à prendre des décisions. Ils doivent posséder une bonne capacité d'adaptation au changement et être à l'affut des nouveaux outils technologiques. Ils peuvent être amenés à proposer des mesures dans le but d'améliorer la productivité et la rentabilité des opérations. Ils doivent de plus s'exprimer en anglais dans les communications en lien avec les activités nationales et internationales.

Ces personnes peuvent travailler dans une grande variété de milieux où l'on gère, en tout ou en partie, les opérations d'une chaîne logistique. Les milieux de travail qui offrent des services logistiques peuvent être notamment :

- les centres de distribution;
- les centres de services scolaires;
- les entreprises d'entreposage et les entrepôts;
- les entreprises de services de logistique;
- les entreprises de transport de marchandises;
- les entreprises de transport de personnes;
- les entreprises manufacturières;
- les entreprises qui importent ou qui exportent;
- les terminaux de transport (aérien, ferroviaire, maritime, etc.);
- les transitaires;
- les courtiers en douanes;
- les courtiers en transport.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02CC Explorer la profession.
- 02CD Exploiter des systèmes de gestion.
- 02CE Établir des itinéraires et des horaires.
- 02CF Appliquer des processus de veille informationnelle et réglementaire.
- 02CG Interagir en contexte professionnel.
- 02CH Acquérir des biens et des services.
- 02CJ Assurer la mainlevée des marchandises.
- 02CK Assurer le service à la clientèle.
- 02CL Encadrer le personnel.
- 02CM Appliquer un processus décisionnel.
- 02CN Établir les coûts des opérations logistiques.
- 02CP Effectuer la gestion du parc des véhicules et des équipements.
- 02CQ Effectuer la gestion des stocks et de l'entreposage.
- 02CR Effectuer la gestion des réceptions et des expéditions des marchandises.
- 02CS Coordonner les opérations de transport des marchandises.
- 02CT Coordonner les opérations de transport des personnes.
- 02CU Planifier l'approvisionnement et la distribution.
- 02CV Planifier les importations et les exportations.
- 02CW Élaborer un plan de transport des marchandises local et provincial.
- 02CX Élaborer un plan de transport des marchandises national et international.
- 02CY Élaborer un plan de transport des personnes.

Formation générale commune et propre

16 ½ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

| | | COMPÉTENCES GÉNÉRALES | | | | | | | | | |
|---|----|-------------------------|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| | | Numéro de la compétence | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | 10 |
| COMPÉTENCES PARTICULIÈRES | | | | | | | | | | | |
| Numéro de la compétence | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| Assurer la mainlevée des marchandises. | 7 | O | O | | O | O | O | | | | |
| Effectuer la gestion du parc des véhicules et des équipements. | 12 | O | O | | O | O | O | | O | O | O |
| Effectuer la gestion des stocks et de l'entreposage. | 13 | O | O | | O | O | O | O | O | O | O |
| Effectuer la gestion des réceptions et des expéditions des marchandises. | 14 | O | O | | O | O | O | O | O | O | O |
| Coordonner les opérations de transport des marchandises. | 15 | O | O | O | O | O | | O | O | O | |
| Coordonner les opérations de transport des personnes. | 16 | O | O | O | O | O | | O | O | O | |
| Planifier l'approvisionnement et la distribution. | 17 | O | O | O | O | O | O | O | | O | O |
| Planifier les importations et les exportations. | 18 | O | O | O | O | O | O | O | | O | O |
| Élaborer un plan de transport des marchandises local et provincial. | 19 | O | O | O | O | O | O | O | | O | O |
| Élaborer un plan de transport des marchandises national et international. | 20 | O | O | O | O | O | O | O | | O | O |
| Élaborer un plan de transport des personnes. | 21 | O | O | O | O | O | O | O | | O | O |

Formation spécifique

Code : 02CC

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Explorer la profession. | <ul style="list-style-type: none"> Pour l'ensemble de la chaîne logistique et/ou de ses opérations. À partir d'informations récentes. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> des lois, des règlements et des normes en vigueur; des documents de référence. |
| | <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> Distinction juste de la chaîne logistique et de ses opérations. Reconnaissance juste de l'influence de l'économie locale, nationale et internationale. Reconnaissance juste de la situation géopolitique des pays et de leurs us et coutumes |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Examiner le contexte d'exercice de la profession. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance juste des caractéristiques de la profession selon les différents milieux de travail. Examen soigné des conditions d'exercice de la profession. |
| 2. Examiner les tâches et les activités. | <ul style="list-style-type: none"> Détermination juste de l'importance relative des tâches et des activités. Détermination juste des responsabilités au regard de la chaîne logistique. |
| 3. Examiner les habiletés et les comportements. | <ul style="list-style-type: none"> Détermination juste des conditions d'accès à la profession. Reconnaissance juste de l'importance de l'anglais comme condition d'accès à la profession. |
| 4. Examiner la structure et le fonctionnement de la chaîne logistique. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance juste de l'ensemble des processus depuis l'acheminement des matières premières jusqu'à la livraison des produits et services. Reconnaissance juste de l'importance de l'optimisation des ressources et de la réduction des coûts. |
| 5. Situer l'importance de la législation et de la réglementation. | <ul style="list-style-type: none"> Examen attentif des devoirs et des responsabilités. |

| Objectif | Standard |
|---|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Exploiter des systèmes de gestion. | <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la chaîne logistique et/ou de ses opérations. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ d'outils et d'applications technologiques et de bureautique; ◦ des documents de référence. • À partir des politiques et des procédures de l'entreprise. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des règles de la sécurité informatique. • Choix judicieux de l'outil ou de l'application selon les besoins. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Effectuer l'entrée des données. | • Manipulation rigoureuse des données. |
| 2. Effectuer des recherches d'information. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des objectifs de recherche. • Interrogation efficace des moteurs de recherche et des bases de données. • Présentation judicieuse des résultats. |
| 3. Produire des documents. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des objectifs de production. • Choix judicieux des informations et des données. • Rédaction et format conformes. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence Établir des itinéraires et des horaires. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les modes de transport; ○ le transport local, national et international. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ○ avec les partenaires externes et internes; ○ avec les membres du personnel. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ○ d'outils technologiques; ○ des documents de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ○ des politiques et des procédures de l'entreprise; ○ des besoins en transport. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur. • Exploitation efficace des outils technologiques et des outils d'optimisation des transports. • Exactitude de l'information. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Examiner les plans de transport. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification exacte des origines, des points d'arrêts et des destinations. • Détermination précise des besoins des passagers, le cas échéant. • Caractérisation juste et complète des marchandises, le cas échéant. |
| 2. Identifier les contraintes de transport. | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète des renseignements. • Caractérisation juste des zones à desservir. • Reconnaissance juste de la structure des réseaux de transport et de leur organisation. |
| 3. Explorer des scénarios d'itinéraires. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte judicieuse des réseaux de transport existants, des plaques tournantes et des emplacements intermodaux et multimodaux. • Comparaison rigoureuse des divers scénarios. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 4. Sélectionner les routes et les itinéraires. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des routes et des itinéraires.• Ordonnancement optimal et réaliste.• Détermination juste des paramètres de transport. |
| 5. Produire les horaires. | <ul style="list-style-type: none">• Instructions et formats conformes.• Transmission conforme de l'information. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Appliquer des processus de veille informationnelle et réglementaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la chaîne logistique et de ses opérations. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des documents de référence. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ d'une méthode de veille juridique et informationnelle; ◦ des outils technologiques. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des autorités, des régions, des territoires et des pays visés; ◦ des opérations logistiques visées; ◦ des sanctions applicables; ◦ des codes d'éthique et de déontologie. • Utilisation judicieuse des outils technologiques. • Utilisation rigoureuse de la terminologie liée à la logistique. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Repérer les lois, les règlements et les normes. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des opérations logistiques visées. • Liste exhaustive des lois, des règlements et des normes applicables. |
| 2. Effectuer des activités de veille. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et suivi rigoureux d'une méthode appropriée pour exercer une veille juridique. |
| 3. Repérer les changements. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des modifications et des délais prescrits. • Reconnaissance juste de l'incidence et de la portée des nouveautés sur les opérations et les tâches. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 4. Actualiser les politiques et les procédures de l'entreprise. | <ul style="list-style-type: none">• Interprétation juste :<ul style="list-style-type: none">◦ des actions à poser pour se conformer aux politiques et aux procédures;◦ des documents à modifier ou à produire pour se conformer aux politiques et aux procédures.• Correction des politiques et des procédures.• Reconnaissance juste d'une situation nécessitant le recours à un service professionnel externe. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence Interagir en contexte professionnel. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la chaîne logistique et de ses opérations. • Dans les situations professionnelles courantes. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • Au sein d'équipes multidisciplinaires. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des technologies de l'information et de la communication. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir des relations professionnelles. 2. Appliquer des techniques de communication professionnelle. 3. Intervenir dans un environnement stressant. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des codes et des politiques internes en matière de communication en milieu de travail; ◦ de l'éthique professionnelle; ◦ des limites de son champ d'intervention. ◦ des règles de la sécurité informatique. • Exploitation efficace des technologies de l'information et de la communication. • Collaboration et communication efficaces. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 4. Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement et respect des objectifs et des règles de fonctionnement.• Reconnaissance juste du rôle, des capacités et des limites de chaque membre.• Recherche avisée de l'atteinte d'un consensus et de solutions pertinentes. |
| 5. Effectuer la gestion et la prévention des conflits. | <ul style="list-style-type: none">• Concertation en vue de l'obtention d'une compréhension commune de la situation.• Participation efficace à la mise en œuvre de solutions adéquates et现实的. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Acquérir des biens et des services.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit, de distribution et de services logistiques. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, de la réglementation et des normes en vigueur; ◦ d'une liste des fournisseurs locaux et internationaux et d'autres sources d'approvisionnement; ◦ des documents de référence; ◦ des outils technologiques appropriés. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des besoins de l'entreprise. |
| | <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des règles de la sécurité informatique. • Reconnaissance juste : <ul style="list-style-type: none"> ◦ de l'influence de l'économie locale, nationale et internationale; ◦ des autorités, des régions, des territoires et des pays visés. • Exploitation efficace des outils informatiques et de communication. • Utilisation judicieuse des techniques de communication professionnelle. • Utilisation appropriée de la terminologie. • Choix écoresponsables. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Analyser les demandes d'acquisition. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement juste des besoins, de leurs caractéristiques et des modalités d'achat. • Établissement juste de l'ordre des priorités d'acquisition. |
| 2. Rechercher des produits et des services. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation efficace et rigoureuse d'une méthode de recherche. • Sollicitation judicieuse auprès des fournisseurs locaux et internationaux. • Rédaction précise et complète d'un appel d'offres. |
| 3. Comparer des soumissions. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des critères de l'appel d'offres. • Reconnaissance juste des avantages et des inconvénients de chaque proposition. |
| 4. Négocier une entente avec un fournisseur. | <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension juste des termes d'une entente. • Application appropriée des techniques de négociation. |
| 5. Produire un contrat. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et format conformes. • Calculs exacts. |
| 6. Assurer le suivi d'un contrat. | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi rigoureux des étapes de réalisation du contrat. • Interventions judicieuses liées à la réalisation du contrat, s'il y a lieu. • Application appropriée d'une procédure d'évaluation des fournisseurs. |

| Objectif | Standard |
|---|--|
| Énoncé de la compétence Assurer la mainlevée des marchandises. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les modes et moyens de transport. • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit, de distribution, de courtage en douanes et de services logistiques. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • À l'aide <ul style="list-style-type: none"> ◦ des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des accords commerciaux internationaux; ◦ de l'origine des marchandises; ◦ de la valeur en douane des marchandises. |
| | Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des procédures de déclarations douanières et des délais prescrits. • Reconnaissance juste des autorités, des régions, des territoires et des pays visés. • Utilisation judicieuse des outils technologiques. • Vérification minutieuse des marchandises contrôlées et prohibées. • Utilisation appropriée de la terminologie. |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir le classement tarifaire des marchandises. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Description détaillée des marchandises. • Classement et codification exacts des marchandises. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 2. Identifier les règles et les conditions applicables. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse des règles du ou des pays partenaires. • Interprétation juste des conditions applicables. |
| 3. Effectuer les calculs des droits et des taxes. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification juste de l'origine des marchandises et de la valeur en douane. • Détermination exacte du tarif applicable. • Prise en compte des contingents tarifaires. • Calculs exacts des droits et taxes. |
| 4. Remplir les déclarations douanières. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une liste exhaustive des documents, des permis et des licences d'importation ou d'exportation requis. • Renseignements complets et précis. • Format et contenu appropriés. |
| 5. Vérifier l'exactitude des renseignements. | <ul style="list-style-type: none"> • Conformité des déclarations douanières. • Correction des renseignements, s'il y a lieu. • Format et contenu appropriés. |
| 6. Effectuer la transmission et l'archivage des déclarations. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des modes de transmission et des délais. • Archivage conforme des déclarations. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer le service à la clientèle.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la chaîne logistique et de ses opérations. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • À l'aide des systèmes de gestion et des outils technologiques. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des besoins de la clientèle; ◦ des préférences linguistiques de la clientèle; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des stratégies de l'entreprise au regard de son approche client. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ de l'éthique professionnelle; ◦ des règles de sécurité informatique. • Utilisation judicieuse : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des outils technologiques; ◦ des techniques de communication avec la clientèle. | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter les demandes de la clientèle. 2. Effectuer le suivi auprès de la clientèle. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ensemble des besoins et des attentes de la clientèle. • Interprétation juste du contexte et des particularités de la situation. • Résolution efficace d'une plainte. • Adoption de comportements appropriés aux types de clientèle et aux contextes. • Application judicieuse des méthodes et des stratégies d'offres de service et du service après-vente. • Repérage juste de possibilités d'affaires. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 3. Mettre à jour les dossiers clients. | <ul style="list-style-type: none">• Collecte et traitement exacts des données relatives à la clientèle, aux demandes et aux plaintes.• Description juste de la solution et des actions correctives apportées.• Propositions pertinentes de pistes de solutions pour corriger la situation ultérieurement. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence Encadrer le personnel. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour les ressources humaines liées aux opérations logistiques. • Dans les limites de son champ de responsabilité. • En collaboration avec le personnel des ressources humaines. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise en matière de gestion des ressources humaines. |
| | Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ du cadre organisationnel et des politiques et procédures en matière de gestion des ressources humaines; ◦ de l'expertise, de la compétence et de l'autonomie de chacun; ◦ des règles de la sécurité informatique. • Collaboration efficace avec les personnes-ressources. • Accompagnement et soutien judicieux. • Communications claires et respectueuses envers le personnel. |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner le travail du personnel. 2. Contribuer au recrutement. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des tâches et des responsabilités de chacun. • Organisation efficace du travail des membres du personnel. • Répartition judicieuse du travail et des ressources disponibles. <ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des besoins en matière de personnel. • Collaboration efficace à la rédaction d'une description d'emploi. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|----------------------------------|---|
| 3. Contribuer à la formation. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste du degré de connaissances, d'habiletés et de performance à atteindre.• Accompagnement approprié du personnel en formation dans l'exécution des tâches et dans l'atteinte des objectifs.• Évaluation judicieuse de ses propres habiletés à transmettre de l'information et à enseigner. |
| 4. Contribuer à l'évaluation. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation judicieuse d'outils d'évaluation.• Évaluation et rétroaction constructives du personnel. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Appliquer un processus décisionnel. | <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la chaîne logistique et/ou de ses opérations. • En relation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ avec des partenaires internes et externes; ◦ avec les membres du personnel. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des plans de contingence, d'urgence ou de tout autre protocole prévu dans l'entreprise. |
| | <p style="text-align: center;">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, règlements et des normes en vigueur; ◦ des limites de son champ d'intervention; ◦ des politiques, procédures, plans et protocoles de l'entreprise. • Gestion efficace des priorités. • Collaboration efficace avec les partenaires internes et externes. |
| <p style="text-align: center;">Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le problème. 2. Gérer les priorités. 3. Déterminer les solutions possibles. | <p style="text-align: center;">Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de tous les aspects de la situation. • Détermination juste de la gravité de la situation, des risques et des conséquences. • Reconnaissance juste des priorités à accorder et des délais d'intervention requis. • Reconnaissance juste des situations d'urgence et des besoins en assistance immédiate. • Recherche judicieuse de solutions. • Prise en compte : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des stratégies prévues par l'entreprise; ◦ de la rétroaction des intervenants. • Choix judicieux de la solution. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 4. Exécuter la solution. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des interventions et des stratégies prévues.• Communication claire des directives et des responsabilités aux intervenants.• Ajustement judicieux des procédures, s'il y a lieu. |
| 5. Recommander des mesures de prévention. | <ul style="list-style-type: none">• Analyse rigoureuse des situations problématiques ou à risque et des mesures à prévoir.• Formulation de recommandations pertinentes.• Apport significatif à la résolution de problèmes et à la prise de décisions. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence Établir les coûts des opérations logistiques. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble des opérations logistiques. • En collaboration avec le personnel comptable de l'entreprise. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des outils technologiques; ◦ des techniques et des méthodes de calculs mathématiques liées à la logistique et aux coûts de revient. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise. ◦ des données des systèmes d'information. |
| | Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des règles de la sécurité informatique. • Exploitation efficace des outils technologiques. |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Chiffrer les dépenses. 2. Calculer les frais accessoires, les surcharges et les taxes. 3. Produire une grille tarifaire. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste de toutes les dépenses. • Imputation précise des dépenses liées aux opérations logistiques. • Calculs ou estimations justes des ressources. • Calculs ou estimations justes des coûts imputables. • Estimation réaliste du seuil de rentabilité. • Rédaction et format conformes. |

| Objectif | Standard |
|---|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer la gestion du parc des véhicules et des équipements.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une flotte de véhicules de transport et des équipements. • En collaboration avec le personnel de la gestion du parc des véhicules et des équipements. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ d'un système de gestion du transport; ◦ des outils technologiques. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des programmes d'entretien préventif. |
| | <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur. • Collaboration efficace avec le personnel. • Utilisation appropriée de la terminologie. |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la liste des réparations et des programmes d'entretien. 2. Assurer le suivi des réparations. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de tous les véhicules et équipements de l'entreprise. • Détermination juste des besoins en réparation et en entretien. • Établissement d'un calendrier réaliste et détaillé des opérations. • Maintien approprié du nombre de véhicules et d'équipements nécessaires pour le service. • Respect de l'application des procédures d'inspection mécanique et de vérification avant départ. • Suivi rigoureux des retraits du service et des retours en service des véhicules et des équipements. • Communication claire des tâches et des responsabilités. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 3. Assurer la mise en œuvre des programmes d'entretien préventif. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un calendrier réaliste et détaillé des opérations. • Maintien approprié du nombre de véhicules et d'équipements nécessaires pour le service. • Respect du programme d'entretien préventif des fabricants des véhicules et des équipements. • Suivi rigoureux des retraits du service et des retours en service des véhicules et des équipements. • Communication claire des tâches et des responsabilités. |
| 4. Tenir à jour un registre des réparations et des entretiens. | <ul style="list-style-type: none"> • Saisie exacte des données et des informations. • Rapports conformes des suivis des réparations et des entretiens. • Traçabilité efficace des véhicules et des équipements. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer la gestion des stocks et de l'entreposage.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit et de distribution. • En relation avec des partenaires internes et externes. • En collaboration avec le personnel de la gestion des stocks et de l'entreposage. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ d'un système de gestion des stocks et de l'entreposage; ◦ des outils technologiques. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des réceptions et des expéditions planifiées; ◦ de la documentation technique portant sur la nature et l'entreposage des marchandises. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner l'inventaire. 2. Assurer la gestion des stocks. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse des données. • Détermination juste de l'espace résiduel disponible. • Application judicieuse des bonnes pratiques en matière de gestion des stocks. • Identification, repérage et traçabilité efficaces des marchandises. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 3. Assurer l'entreposage des marchandises. | <ul style="list-style-type: none"> Application judicieuse des bonnes pratiques en matière d'aménagement des espaces et de l'entreposage. Organisation optimale de l'espace. Respect de l'intégrité des marchandises. |
| 4. Assurer la disposition des rebuts et des résidus. | <ul style="list-style-type: none"> Application rigoureuse des mesures prescrites pour la disposition des rebuts et des résidus. Disposition conforme des rebuts et des résidus. |
| 5. Procéder à des activités de contrôle de la qualité. | <ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des méthodes et des outils de mesure de la qualité. Utilisation conforme des méthodes et des outils de mesure. |
| 6. Produire les documents. | <ul style="list-style-type: none"> Détermination juste des informations à consigner. Saisie exacte des données et des informations. Rédaction et format conformes. |
| 7. Tenir à jour l'inventaire. | <ul style="list-style-type: none"> Vérification rigoureuse de l'adéquation entre les données inscrites dans le système de gestion et les quantités réelles en stock. Mise à jour rigoureuse des informations. |

| Objectif | Standard | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer la gestion des réceptions et des expéditions des marchandises.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les modes et moyens de transport. • En relation avec des partenaires internes et externes. • En collaboration avec le personnel de la réception et de l'expédition des marchandises. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, de la réglementation et des normes; ◦ des systèmes de gestion; ◦ des outils technologiques. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des plans, des itinéraires et des horaires de transport. | | | | |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires et le personnel. • Utilisation appropriée de la terminologie. | | | | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le chargement des véhicules. 2. Assurer le déchargement des véhicules. | <p>Critères de performance</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="150 1438 796 1733"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le chargement des véhicules. </td><td data-bbox="796 1438 1455 1733"> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de chargement. • Préparation conforme des marchandises. • Respect des capacités de charge des véhicules et de superposition des marchandises. • Arrimage sécuritaire des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités au personnel. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1733 796 1900"> <ol style="list-style-type: none"> 2. Assurer le déchargement des véhicules. </td><td data-bbox="796 1733 1455 1900"> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de déchargement. • Réception conforme des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités aux ressources concernées. </td></tr> </table> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le chargement des véhicules. | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de chargement. • Préparation conforme des marchandises. • Respect des capacités de charge des véhicules et de superposition des marchandises. • Arrimage sécuritaire des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités au personnel. | <ol style="list-style-type: none"> 2. Assurer le déchargement des véhicules. | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de déchargement. • Réception conforme des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités aux ressources concernées. |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le chargement des véhicules. | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de chargement. • Préparation conforme des marchandises. • Respect des capacités de charge des véhicules et de superposition des marchandises. • Arrimage sécuritaire des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités au personnel. | | | | |
| <ol style="list-style-type: none"> 2. Assurer le déchargement des véhicules. | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation exacte des quais de déchargement. • Réception conforme des marchandises. • Communication claire des tâches et des responsabilités aux ressources concernées. | | | | |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 3. Procéder à des activités de contrôle de la qualité. | <ul style="list-style-type: none">Choix judicieux des méthodes et des outils de mesure de la qualité.Utilisation conforme des méthodes et des outils de mesure.Mise à l'écart appropriée des marchandises non conformes. |
| 4. Produire les documents. | <ul style="list-style-type: none">Établissement d'une liste exhaustive des documents.Rédaction et format conformes. |
| 5. Dresser un bilan. | <ul style="list-style-type: none">Description conforme des informations.Description juste des défaillances observées et des corrections apportées.Recommandations pertinentes d'occasions d'amélioration. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Coordonner les opérations de transport des marchandises.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tous les modes et moyens de transport; ◦ le transport local, national et international. • En relation avec les partenaires internes et externes. • En collaboration avec le personnel du transport des marchandises. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des systèmes de gestion et des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ d'un plan de transport des marchandises. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires et le personnel. • Utilisation appropriée de la terminologie. | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Organiser le travail.</p> | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux du plan de transport et de ses opérations. • Détermination juste de la séquence des tâches à effectuer. • Choix judicieux des ressources humaines et matérielles et selon les besoins et les contraintes. • Communication claire des tâches et des responsabilités aux ressources concernées. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|----------------------------------|---|
| 2. Superviser le travail. | <ul style="list-style-type: none">• Contrôle minutieux de la qualité du service.• Gestion adéquate des imprévus. |
| 3. Produire les documents. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'une liste exhaustive des documents.• Rédaction et format conformes.• Transmission et archivage conformes des documents. |
| 4. Dresser un bilan. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'un portrait conforme des opérations.• Description juste des défaillances observées et des corrections apportées. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Coordonner les opérations de transport des personnes. | <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tous les modes et moyens de transport; ◦ le transport local, national et international. • En relation avec les partenaires internes et externes. • En collaboration avec le personnel du transport des personnes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ d'un système de gestion du transport et des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'organisation; ◦ d'un plan de transport des personnes. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'organisation. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires internes et externes. • Utilisation appropriée de la terminologie. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Organiser le travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux du plan de transport et de ses opérations. • Détermination juste de la séquence des tâches à effectuer. • Choix judicieux des ressources humaines et matérielles selon les besoins et les contraintes. • Communication claire des tâches et des responsabilités aux ressources concernées. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|----------------------------------|---|
| 2. Superviser le travail. | <ul style="list-style-type: none">• Contrôle minutieux de la qualité du service.• Gestion adéquate des imprévus. |
| 3. Produire les documents. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'une liste exhaustive des documents.• Rédaction et format conformes.• Transmission et archivage conformes des documents. |
| 4. Dresser un bilan. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'un portrait conforme des opérations.• Description juste des défaillances observées et des corrections apportées. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence Planifier l'approvisionnement et la distribution. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transit et de distribution. • Pour tous les types de marchandises. • En relation avec des partenaires internes et externes. • En collaboration avec le personnel de l'approvisionnement et de la distribution. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des systèmes de gestion et des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des prévisions des ventes; ◦ de l'inventaire; ◦ de la planification de la production. |
| | Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ de la nature des marchandises. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires et le personnel. • Utilisation appropriée de la terminologie. |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner les stratégies de l'approvisionnement et de la distribution. 2. Établir les paramètres de l'approvisionnement et de la distribution. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de l'ensemble des techniques et des méthodes favorisées par l'entreprise. • Choix judicieux des techniques et des méthodes selon les catégories de marchandises. • Détermination juste des paramètres de l'approvisionnement. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 3. Organiser les opérations logistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des ressources humaines et matérielles nécessaires. • Application adéquate des techniques et des méthodes d'approvisionnement et de distribution. • Organisation optimale des opérations logistiques et de l'utilisation des ressources. • Application rigoureuse des mesures préventives de gestion des risques. • Établissement juste des calendriers d'approvisionnement et de distribution. |
| 4. Rédiger le plan. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une liste exhaustive des documents. • Description complète des opérations liées à l'approvisionnement et à la distribution des marchandises. • Instructions claires et complètes à l'intention des partenaires et des membres du personnel. |
| 5. Communiquer les informations. | <ul style="list-style-type: none"> • Transmission conforme des informations. • Respect des délais. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Planifier les importations et les exportations.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tous les modes et moyens de transport; ◦ tous les types de marchandises; ◦ tous les pays. • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit, de distribution, de courtage en douanes et de services logistiques, etc. • En relation avec les partenaires internes et externes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des accords internationaux; ◦ des systèmes de gestion et des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des demandes en importation et en exportation. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des accords commerciaux internationaux. • Reconnaissance juste des autorités, des régions, des territoires et des pays visés. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Utilisation appropriée de la terminologie. • Collaboration efficace avec les partenaires. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| <p>1. Caractériser les marchandises.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement juste du numéro de classement. • Établissement juste de l'origine. • Établissement juste de la valeur en douane. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 2. Examiner les exigences des accords internationaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement juste des accords internationaux concernés. • Détermination rigoureuse des conditions et des tarifs applicables. |
| 3. Organiser les opérations logistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des modes et des moyens de transport. • Détermination juste des conditions internationales de vente applicables. • Détermination juste des besoins en ressources humaines, matérielles et financières. • Planification rigoureuse et optimale des importations et des exportations. |
| 4. Préparer les documents. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une liste des documents nécessaires à l'importation et à l'exportation. • Description complète des opérations logistiques liées aux importations et aux exportations. |
| 5. Communiquer les informations. | <ul style="list-style-type: none"> • Transmission conforme des informations. • Respect des délais. |

| Objectif | Standard |
|---|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| <p>Élaborer un plan de transport des marchandises local et provincial.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tous les modes et moyens de transport; ◦ tous les types de marchandises. • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit, de distribution et de services logistiques. • En relation avec les partenaires internes et externes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des systèmes de gestion et des outils technologiques; ◦ des contrats de transport en vigueur. ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et procédures de l'entreprise; ◦ des demandes en transport. |
| Critères de performance pour l'ensemble de la compétence | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires. • Utilisation appropriée de la terminologie. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| <p>1. Recueillir les informations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une liste exhaustive des besoins en transports. • Détermination juste : <ul style="list-style-type: none"> ◦ de la nature des marchandises; ◦ des conditions de transport. |
| <p>2. Ordonnancer les transports.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Choix optimal des modes et moyens de transport. • Établissement optimal des itinéraires et des horaires de transport. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 3. Planifier les opérations de transport. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des besoins en ressources humaines, matérielles et financières.• Choix pertinent de l'utilisation des ressources à l'interne ou à l'externe.• Organisation efficace des opérations. |
| 4. Rédiger les plans de transport. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'une liste exhaustive des documents.• Description complète des opérations liées aux mouvements des marchandises.• Instructions claires et complètes. |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| <p>Élaborer un plan de transport des marchandises national et international.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tous les modes et moyens de transport; ◦ tous les types de marchandises; ◦ tous les pays. • Dans des entreprises manufacturières, d'entreposage, de transport, de transit, de distribution, de courtage en douane et de services logistiques. • En relation avec les partenaires internes et externes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des accords internationaux; ◦ des systèmes de gestion et des outils technologiques; ◦ de la documentation de référence. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des demandes en transport. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ◦ des politiques et des procédures de l'entreprise; ◦ des accords internationaux. • Reconnaissance juste des autorités, des régions, des territoires et des pays visés. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires. • Utilisation appropriée de la terminologie. | |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 1. Recueillir les informations. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement exhaustif des besoins en transport. • Détermination juste : <ul style="list-style-type: none"> ◦ de la nature des marchandises à transporter; ◦ des lieux à desservir; ◦ des dates et des délais à respecter; ◦ des conditions de transport. |
| 2. Ordonnancer les transports. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix optimal des modes et des moyens de transport. • Respect des conditions internationales de vente applicables. • Établissement optimal des itinéraires et des horaires. |
| 3. Planifier les opérations de transport. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des ressources humaines, matérielles et financières. • Choix pertinent de l'utilisation des ressources à l'interne ou à l'externe. • Organisation efficace des opérations. |
| 4. Rédiger les plans de transport de marchandises. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une liste des documents à remplir. • Description complète des opérations liées aux mouvements des marchandises. • Instructions claires et complètes. |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer un plan de transport des personnes.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ des entreprises qui offrent des services de transport des personnes; ○ tous les modes et moyens de transport; ○ toutes les clientèles. • En relation avec les partenaires internes et externes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ○ d'un système de gestion du transport des personnes; ○ des documents de référence. • À partir <ul style="list-style-type: none"> ○ des politiques et des procédures de l'entreprise; ○ des demandes en transport. |
| <p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> ○ des lois, des règlements et des normes en vigueur; ○ des politiques et des procédures de l'entreprise. • Exploitation efficace des systèmes de gestion et des outils technologiques. • Collaboration efficace avec les partenaires. • Utilisation appropriée de la terminologie. | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir les informations. 2. Ordonnancer les transports. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte exhaustive des demandes en transport. • Détermination juste des besoins des passagers et des conditions de transport. • Choix optimal des modes et moyens de transport. • Établissement optimal des itinéraires et des horaires. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 3. Planifier les opérations de transport. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des ressources humaines, matérielles et financières.• Choix pertinent de l'utilisation des ressources à l'interne ou à l'externe.• Organisation efficace des opérations.• Choix responsables au regard de la sécurité des personnes. |
| 4. Rédiger les plans de transport. | <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'une liste des documents à remplir.• Description complète des opérations liées au transport des personnes.• Instructions claires et complètes. |

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le propos du texte.
 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
 3. Choisir les éléments d'analyse.
 4. Élaborer un plan de rédaction.
 5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.
 6. Réviser et corriger le texte.
- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
 - Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
 - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
 - Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
 - Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
 - Pertinence et cohérence du plan.
 - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
 - Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
 - Pertinence des exemples choisis.
 - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect du registre de langue approprié.
 - Respect des règles de présentation d'une production écrite.
 - Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
 - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|---|---|
| Énoncé de la compétence | |
| Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4. Élaborer un plan de dissertation. | • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. |
| 5. Rédiger une dissertation explicative. | • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 $\frac{1}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2. Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3. Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4. Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5. Rédiger une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 %

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.</p> | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2. Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.• Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.• Respect des règles définissant les différents types de textes.• Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.• Précision et richesse du vocabulaire.• Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.• Respect des règles de présentation d'un texte écrit. |
| 7. Réviser et corriger les textes. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Périodes d'enseignement : 60

Unités : 2

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.

2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.

3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

Critères de performance

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.

2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.

3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

Critères de performance

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.

2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.

3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.

4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

Critères de performance

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.

- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.

- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.

- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral simple.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.

2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3. S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinentes.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

| Objectif | Standard |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger et réviser un texte. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message. • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte. • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Reconnaissance du sens général.
 - Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte.
 - Identification précise de la structure du texte.
 - Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire.
 - Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
 - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
 - Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.

Critères de performance

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.

- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

3. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
 - Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes.
 - Emploi de termes liés à son champ d'études.
 - Propos pertinents.
 - Application satisfaisante du code grammatical.
 - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.
 - Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Emploi de termes liés à son champ d'études.
 - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

| Objectif | Standard |
|---|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</p> | |
| <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études. | <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message. • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | |
| Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. |
| 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
| Activités d'apprentissage | |
| Discipline : Anglais, langue seconde | |
| Périodes d'enseignement : 45 | |
| Unités : 2 | |

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | |
| Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi judicieux du vocabulaire. Utilisation correcte du code grammatical. Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
| 4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> Respect du sens. Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. Emploi d'une terminologie équivalente. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.
 - Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.
 - Reconnaissance de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.
 - Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
 - Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
 - Respect des règles de sécurité et d'éthique.
 - Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
 - Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
 - Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.
 - Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
 - Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Critères de performance

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

Critères de performance

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
|---|--|
| Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. | <ul style="list-style-type: none"> Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. Description des principales approches utilisées en sciences humaines. |
| 2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. |
| 3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Critères de performance

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3. Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

| Objectif | Standard |
|---|--|
| Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie. | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4. Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents. | <ul style="list-style-type: none"> Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées. |
| Activités d'apprentissage | |
| Périodes d'enseignement : 45 | |
| Unités : 2 | |
| Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre. | |

| Objectif | Standard |
|---|---|
| Énoncé de la compétence <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> | Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). |
| Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. | Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. Description claire et précise du problème. Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. Respect de la procédure expérimentale établie. Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. Présentation claire et adéquate des résultats. Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion. |
| Activités d'apprentissage <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p> | |

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte. | <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Saisir le sens d'un message oral. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message. |
| 2. Saisir le sens d'un message lu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message. |
| 3. Exprimer oralement un message simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 4. Écrire un texte sur un sujet donné. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales de base.• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|---|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers. | <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Saisir le sens d'un message entendu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 2. Saisir le sens d'un message lu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. |
| 3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales.• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant. | <ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. Distinction claire des éléments structuraux de la langue. |
| 2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. Distinction claire des éléments structuraux de la langue. |
| 3. Échanger verbalement sur un sujet. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. Utilisation appropriée du vocabulaire courant. Prononciation et intonation justes. Débit moyen dans un dialogue en langage courant. Cohérence du message exprimé. Réponses pertinentes à des questions. |
| 4. Rédiger un texte de complexité moyenne. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. Justesse du vocabulaire. Cohérence de l'ensemble du texte. Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

| Objectif | Standard |
|--|--|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> Distinction de notions et de concepts de base. Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> Résumé descriptif de quelques grandes étapes. |
| 3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. | <ul style="list-style-type: none"> Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. |
| 4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. |
| 5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. | <ul style="list-style-type: none"> Identification de quelques grandes influences. Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |
| Activités d'apprentissage | |
| Périodes d'enseignement : 45 | |
| Unités : 2 | |
| Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. | |
| Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. | |
| Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre. | |

| Objectif | Standard |
|--|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> Brève définition des notions. Exécution correcte des opérations de base. Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. | <ul style="list-style-type: none"> Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. Choix approprié en fonction des besoins. |
| 3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. | <ul style="list-style-type: none"> Démarche planifiée et méthodique. Utilisation correcte des outils et des procédés. Résultats satisfaisants par rapport au contexte. Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. |
| 4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. | <ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste en tenant compte du contexte. Formulation claire et précise de l'interprétation. |
| Activités d'apprentissage | |
| Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre. | |

Objectif**Standard**

| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
|---|--|
| Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. | <ul style="list-style-type: none"> Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. |
| 2. Caractériser des courants artistiques. | <ul style="list-style-type: none"> Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel. |
| 3. Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

| <i>Objectif</i> | <i>Standard</i> |
|---|---|
| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
| Réaliser une production artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. |
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2. Utiliser le médium. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production. |
| Activités d'apprentissage | |
| <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p> | |

Objectif**Standard**

| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
|---|--|
| Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire. | <ul style="list-style-type: none"> Individuellement ou en équipe. En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 1. Identifier de grandes problématiques contemporaines. | <ul style="list-style-type: none"> Exploration de diverses problématiques contemporaines. Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques. |
| 2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique. | <ul style="list-style-type: none"> Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. Description claire des concepts et des méthodes utilisés. |
| 3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine. | <ul style="list-style-type: none"> Formulation claire des enjeux liés à la problématique. Description précise des principaux apports des disciplines. Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Objectif**Standard**

| Énoncé de la compétence | Contexte de réalisation |
|--|--|
| Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines. |

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---------------------------------------|--|
| 1. Poser un problème de recherche. | <ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche. |
| 2. Analyser le problème de recherche. | <ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse. |
| 3. Proposer des solutions. | <ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend,

pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entièvre responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de la formation spécifique

Le programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards.

Les termes présentés dans ce lexique proviennent des sources suivantes (le chiffre après chaque terme renvoie à la source consultée) :

(1) CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. Avis : l'innovation dans la chaîne logistique des marchandises, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2010, 162 p.

(2) FAQ LOGISTIQUE. Glossaire Logistique, [En ligne]. <https://www.faq-logistique.com/Glossaire.htm> (Consulté le 20 septembre 2019).

(3) LOGISTIQUE CONSEIL. Études prospectives, analyses et publications, [En ligne]. www.logistiqueconseil.org/ (Consulté le 20 septembre 2019).

(4) OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Le grand dictionnaire terminologique, [En ligne], 2012. <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/> (Consulté le 20 septembre 2019).

Approvisionnement (4)

Activité consistant à fournir en temps voulu à l'entreprise tous les biens et les services qui sont nécessaires à son fonctionnement, à sa production ou à la vente directe, dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de qualité.

Chaîne d'approvisionnement (2) et (4)

Flux des produits et de l'information le long des processus logistiques à partir de l'achat des matières premières jusqu'à la livraison des produits finis au consommateur. La chaîne d'approvisionnement inclut tous les fournisseurs de services et les clients.

Au Québec, la communauté scientifique a tendance à privilégier le terme « chaîne logistique ».

Chaîne logistique (4) et (1)

Ensemble des processus, depuis l'acheminement des matières premières jusqu'à la livraison des biens et des services, qui sont interreliés d'un bout à l'autre de la chaîne et requis pour satisfaire les besoins de la clientèle.

L'expression « chaîne logistique » est utilisée préféablement à « chaîne d'approvisionnement » (CA) pour traduire « supply chain ».

Distribution (3)

Écoulement des produits finis vers les marchés de consommateurs. La logistique de distribution rassemble les activités mises en œuvre pour ravitailler les consommateurs en produits finis. Elle intègre donc l'administration des ventes (réception des commandes clients, engagement sur les délais et planification des livraisons); la tenue des stocks et des magasins de produits finis; la préparation des commandes (prélèvement, conditionnement et emballage, suremballage); l'expédition et, enfin, la gestion des réseaux de distribution (plates-formes de groupage et de dégroupage).

Incoterms (4)

Règles internationales d'interprétation des expressions commerciales qui, résumées en sigles, acronymes et abréviations, concernent les modalités de la répartition, entre l'acheteur et le vendeur, des responsabilités liées à un contrat international de vente.

Inventaire (4)

État descriptif détaillé des stocks d'une entreprise à une date déterminée, obtenu à la suite d'un dénombrement ou par la comptabilisation de tous les mouvements de stock.

Logistique (1)

Ensemble des opérations de gestion et d'organisation des flux physiques et de l'information dans l'entreprise ainsi qu'entre l'entreprise et ses partenaires. La logistique cherche à coordonner les activités d'approvisionnement, de production et de distribution. Le transport en constitue une composante essentielle, mais elle inclut aussi la planification de la demande, le traitement des commandes, l'approvisionnement, la planification de la production, les relations avec les fournisseurs et les clients, l'entreposage, la manutention, l'assemblage, l'emballage, le conditionnement des produits et les fonctions de soutien liées à ces activités.

Logistique inversée (4)

Processus de planification, d'implantation, de suivi et de contrôle qui vise à maximiser la création de valeur et l'utilisation de procédés adéquats de traitement des flux inverses de produits, par une gestion efficiente des matières premières, des encours de production, des produits finis et de l'information pertinente, du point de consommation au point d'origine.

Mainlevée (4)

Autorisation donnée au déclarant par le vérificateur des douanes, après l'accomplissement des formalités et des obligations, d'enlever les marchandises pour leur attribuer la destination prévue par la déclaration.

Planification des transports (plan de transport des marchandises) (3)

Activité consistant à prévoir et à fixer dans le temps les quantités, les dates de réception, d'expédition et de livraison ainsi que les lieux d'acheminement des marchandises.

Stock (3)

Ensemble des matières premières, marchandises, fournitures, produits semi-ouvrés, produits finis, produits en cours, emballages, etc., qui appartiennent à une entreprise à une date donnée.

Traçabilité (3)

Aptitude à fournir l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un article ou d'une activité, ou d'articles ou d'activités semblables, au moyen d'une consignation. Elle permet de suivre et donc de trouver un produit ou un service depuis sa création (production) jusqu'à sa destruction (consommation), en passant par les étapes de transformation et d'acheminement.

Transport intermodal (4)

Le transport intermodal implique un mouvement de marchandises sur un même véhicule (ou dans un même conteneur), faisant appel à au moins deux modes de transport, mais qui n'entraîne pas de manutention des marchandises lors d'un changement de mode.

Les expressions « transport multimodal » et « transport combiné » sont souvent employées comme synonymes de « transport intermodal »; cependant, en Europe, des nuances sont parfois faites entre elles.

Transport multimodal (transport combiné) (4)

Utilisation successive de plusieurs modes de transport pour transporter une marchandise d'un point à un autre point.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Gestion des opérations et de la chaîne logistique*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence, les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;
 - Bruits;
 - Vibration;
 - Autres risques physiques.
- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).
- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.
- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion;
 - Violence au travail.
- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail
 - Facteurs sociaux.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

| NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE | <i>Gestion des opérations et de la chaîne logistique</i> | Sources de risques | | | | | |
|-------------------------|---|---|---|---|---|---|--|
| | | Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique | Risques physiques ou dangers d'ordre physique | Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique | Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique | Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial | Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité |
| | ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 1 | Explorer la profession. | | | | | | |
| 2 | Exploiter des systèmes de gestion. | | | | ○ | | |
| 3 | Établir des itinéraires et des horaires . | | | | ○ | | |
| 4 | Appliquer des processus de veille informationnelle et réglementaire. | | | | ○ | | |
| 5 | Interagir en contexte professionnel. | | | | | ○ | |
| 6 | Acquérir des biens et des services. | | | | ○ | | |
| 7 | Assurer la mainlevée des marchandises. | | | | ○ | ○ | |
| 8 | Assurer le service à la clientèle. | | | | ○ | ○ | |
| 9 | Encadrer le personnel. | | | | ○ | ○ | |
| 10 | Appliquer un processus décisionnel. | | | | ○ | | ● |
| 11 | Établir les coûts des opérations logistiques. | | | | ○ | ○ | |
| 12 | Effectuer la gestion du parc des véhicules et des équipements. | ○ | | | ○ | ● | ○ |
| 13 | Effectuer la gestion des stocks et de l'entreposage. | ○ | ● | | ○ | ● | ○ |
| 14 | Effectuer la gestion des réceptions et des expéditions des marchandises. | ○ | ● | | ○ | ● | ○ |
| 15 | Coordonner les opérations de transport des marchandises. | | | | ○ | ● | |
| 16 | Coordonner les opérations de transport des personnes. | | | | ○ | ● | |
| 17 | Planifier l'approvisionnement et la distribution. | | | | ○ | ● | |
| 18 | Planifier les importations et les exportations. | | | | ○ | ● | |
| 19 | Élaborer un plan de transport des marchandises local et provincial. | | | | ○ | ● | |
| 20 | Élaborer un plan de transport des marchandises national et international. | | | | ○ | ● | |
| 21 | Élaborer un plan de transport des personnes. | | | | ○ | ● | |

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●



education.gouv.qc.ca